

Mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi sur la formation professionnelle

Décelons les coûts cachés!

Rappel du contexte

- **1971** : Première loi sur la formation professionnelle
 - ❖ **obligation** de former pour l'employeur.

- **2004** : Réforme de la formation professionnelle
 - ❖ **employé et employeur partenaires** dans l'évolution et la performance des entreprises.
 - ❖ le **salarié** devient **acteur** de son parcours professionnel.

- **1er janvier 2005**:
 - ❖ L'**application** des termes de l'accord de branche dont vous êtes signataire devient **obligatoire**.

Un ensemble d 'outils pour la mise en œuvre de la réforme

- ❖ Simulation des coûts de mise en œuvre du DIF (tableau financier).
- ❖ Tableaux de bords de suivi de la formation professionnelle.
- ❖ Plan d'information et de communication interne pour les salariés et les managers de l'entreprise.
- ❖ Guide et support pour l'entretien professionnel.
- ❖ Formation des managers à l'entretien.
- ❖ Cahier des charges SIRH.

Ces outils existent et sont adaptables en fonction de vos besoins, de vos obligations et de vos critères de choix sur l 'application de la loi.

Les problématiques à résoudre

- Surcharge de travail à anticiper sur le suivi administratif de la formation et le système SIRH.
- Modalités de communication: à qui, quoi, comment ?
- Préparation des personnes impliquées dans le processus:
 - ❖ Managers et dirigeants pour la gestion de la formation et la mise en œuvre des entretiens de professionnalisation.
 - ❖ Responsabilisation des salariés : comment, quand?
 - ❖ Gestionnaires du service RH.
 - ❖ Interfaces RH (service informatique...).

Pour quels résultats ?

Changements occasionnés et mesurés :

- Mise en conformité (loi et accords de branche),
- Estimation des coûts cachés par la mesure de l'impact financier,
- Choix de la politique de formation (évaluation des risques) et mise en place des tableaux de bords de suivi,
- Réorganisation de la gestion de la formation et des compétences,
- Responsabilisation des acteurs impliqués (information, communication...),
- Formation et acquisition de nouveaux savoir-faire dans la conduite d'entretien.

Déroulement de la prestation (1/2)

- Application de la loi et des accords de branches en termes de
 - ❖ **définition des principes généraux d'organisation, de gestion et d'administration de la formation**
 - ❖ **mesure des impacts financiers et économiques**
 - ❖ **adaptation et définition des grands processus de gestion de la formation en fonction de la politique RH et de la réforme**
 - ❖ **définition du plan d'information et de communication**
- Mise en œuvre du plan d'information et de communication:
 - ❖ **qui, quoi, comment?**
 - ❖ **réalisation des supports**
- Structuration de l'entretien professionnel:
 - ❖ **définition des compétences requises pour chacun des emplois**
 - ❖ **définition du guide et du support d'entretien**
 - ❖ **validation par les managers**
 - ❖ **formation des managers**

Déroulement de la prestation (2/2)

- Suivi du client pendant une période d'un an
- Retour d'expérience, mesure des indicateurs prédéfinis et ajustement
- Prise en charge de la gestion et de l'administration de la formation professionnelle

Conduite du projet :

- Définition du tableau de bord de suivi en termes économique, administratif et social.
- Chaque étape donnera lieu à une validation intermédiaire sur la mesure des objectifs et des moyens.

Conditions de réussite :

- Mesure préalable de l'impact de la nouvelle loi dans votre organisation.
- Constitution d'une équipe projet avec un chef de projet interne.
- Implication des managers pour que la démarche soit pérenne dans l'entreprise.
- Engagement de l'entreprise à fournir toutes les informations nécessaires à la bonne conduite du projet.

Nos références

merlane accompagne ses clients dans la gestion de leurs compétences et dans la gestion de la formation professionnelle.

Quelques références :

- Agilent Technologie
- Alcatel Space
- Astrium
- Aventis Pasteur
- Beaufour Ipsen International
- EADS Telecom
- Groupe Volkswagen France
- Laboratoires MSD Chibret
- Laboratoires Schering-Plough
- Renault Trucks
- Lexmark
- Soltim & Proval AVT